

Info

27 mai 2010

Prise de position sur les propositions du programme de consolidation 2011 – 2013 des finances fédérales (PCO 2011-2013)

Administration fédérale des finances
Bundesgasse 3
3003 Berne

Weststrasse 10
Postfach
CH-3000 Bern 6

Berne, le 27 mai 2010

Prise de position sur les propositions du programme de consolidation 2011 – 2013 des finances fédérales (PCO 2011-2013)

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous donner l'opportunité de prendre position sur le projet de programme de consolidation 2011 – 2013 des finances fédérales (PCO 2011 – 2013). En notre qualité d'organisation faîtière représentant les quelque 27 000 producteurs suisses de lait, nous faisons volontiers usage de cette opportunité et vous exposons par la présente notre position et nos arguments, en complément de l'avis exprimé par l'Union Suisse des Paysans.

Considérations d'ordre général

Depuis les années soixante, la part des dépenses fédérales affectée à l'agriculture a été massivement réduite, passant de 9 % du budget à 6 % environ. Ainsi, l'agriculture et les aides fédérales à l'agriculture ne peuvent en aucun cas être tenues responsables du déficit structurel des finances fédérales.

Dans le même temps, le marché des biens agricoles s'est progressivement ouvert et libéralisé, plaçant le secteur primaire sous une pression constante, à laquelle contribue également le marché. Cela alors que les coûts n'ont cessé de croître pour les producteurs.

Telefon 031 359 51 11
Telefax 031 359 58 51
smp@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

Les producteurs de lait ont été tout particulièrement touchés par les événements des dernières années. La réduction systématique des aides à la production laitière, l'ouverture totale du marché du fromage avec l'UE et, l'année passée, la suppression du contingentement laitier ont conduit les producteurs de lait dans une situation qu'il faut aujourd'hui qualifier d'intenable et d'inacceptable. Pour une part importante des exploitations, la production laitière ne permet plus de générer un revenu du travail suffisant pour survivre. Cela ne vaut pas seulement pour des exploitations qui ne pourraient de toute façon pas consentir aux investissements nécessaires à long terme. Non, cela s'applique aussi aux exploitations qui constituent l'avenir d'une économie laitière suisse durable et compétitive. Dans cette situation particulièrement difficile qui, selon toutes prévisions, ne s'améliorera que très peu au cours des prochaines années, les mesures d'économie proposées augmenteraient la pression sur les producteurs de lait. Non seulement la Confédération enverrait ainsi des signaux contestables aux producteurs ayant une vision d'avenir, mais de plus elle punirait et compromettrait de manière injuste un groupe professionnel déjà extrêmement mis à mal. Comment les producteurs de lait pourraient-ils encore faire confiance à la politique fédérale et aux projets agricoles du Conseil fédéral ? Nous demandons donc au Conseil fédéral de renoncer à toute mesure d'économie au titre du PCO 2011 – 2013 qui porterait préjudice au revenu des familles paysannes.

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait soutient la prise de position de l'Union Suisse des Paysans dans son intégralité. Nous prenons encore position ci-dessous sur quelques mesures touchant spécifiquement la production laitière.

Correction du renchérissement

La coupe de 86 millions aux dépens de l'agriculture proposée à titre de correction du renchérissement est démesurée et doit être sensiblement réduite. S'il n'est pas possible d'exempter entièrement le budget agricole de la correction du renchérissement, cette dernière doit alors être effectuée au niveau des paiements directs, afin de toucher l'agriculture dans son ensemble.

Une réduction des fonds dédiés aux suppléments pour le lait transformé en fromage a été proposée, ce que nous refusons catégoriquement. Ces suppléments ont été introduits afin d'amortir les retombées de la libéralisation du marché du fromage avec l'UE. Ils sont en quelque sorte l'équivalent pour le fromage de la protection douanière dont jouissent les autres produits agricoles. Dans le cadre de la PA 2011, le supplément pour le lait transformé en fromage a été fixé à 15 centimes par kilo et celui de non-ensilage à 3 centimes par kilo. Nous pouvons accepter une réduction en 2011 du montant du supplément motivée par la quantité croissante de lait transformé en fromage. Cependant, nous nous opposons fermement à toute coupe dans le budget alloué à ces suppléments, soit actuellement quelque 270 millions de francs, qui se



traduirait par une baisse encore plus importante du montant des suppléments. Alors que les autres produits jouissent d'une protection douanière, réduire les fonds dédiés aux suppléments reviendrait à pénaliser les seuls producteurs de lait, ce qui est inacceptable.

Par ailleurs, les importations continuent à exercer une très forte pression sur les fromages indigènes. Toute réduction du montant des suppléments aurait directement pour conséquence une nouvelle baisse du prix à la production pour le lait de fromagerie. Il s'agirait là d'un facteur de pression supplémentaire sur les prix du lait de centrale. Une coupe d'un million de francs dans le budget des suppléments mènerait directement à une perte de revenus d'un million de francs pour les producteurs de lait de fromagerie. De plus, les producteurs de lait de centrale perdraient pour leur part quelques centaines de milliers de francs. Étant donné l'effet de levier qu'exercent les suppléments, les pertes pour les producteurs de lait seraient nettement supérieures au montant économisé.

Proposition :

Nous demandons que les suppléments pour le fromage soient exclus de la correction du renchérissement et que les allègements réalisés au niveau des paiements directs soient au moins fortement réduits.

Réduction des dépenses, point 2.2.21

a) Promotion des ventes

Le projet propose de réduire les fonds dédiés à la promotion des ventes, ce qui est en totale contradiction avec la stratégie de la qualité et l'offensive sur le marché préconisées par la Confédération. Nous voulons croire que la Confédération répartira les fonds d'une manière conforme à sa stratégie et renoncera dès lors à la mesure d'économie proposée.

Proposition :

Nous demandons que la Confédération renonce à réduire les fonds destinés à la promotion des ventes.

b) Contributions à l'exportation de produits agricoles transformés

Une coupe dans les contributions à l'exportation des produits agricoles transformés est proposée, mais contredit carrément les promesses faites auparavant par le Conseil fédéral et l'administration fédérale, qui s'étaient engagés à ne pas faire preuve de précipitation ni de docilité dans les discussions à l'OMC. D'un point de vue international, il n'est pas nécessaire d'agir. Cependant, c'est toute la filière de valorisation qui perdrait en compétitivité. Au vu de la situation commerciale actuelle, cette proposition est inacceptable. En effet, la « loi chocolatière » permet



aujourd'hui d'exporter environ 250 millions de kilos de lait, soit 11 % du volume de lait de centrale produit en Suisse, ce qui n'est pas négligeable. On constate d'ailleurs le même phénomène dans la filière céréalière. La mesure proposée aurait donc de lourdes conséquences. Alors que la branche laitière doit encore retrouver sa stabilité et son équilibre, cette proposition est très inquiétante et ne fait aucun cas de tous les efforts déjà consentis par la branche.

Proposition :

Nous demandons que le plan de réduction des fonds dédiés à la « loi chocolatière » soit abandonné.

c) Autres réductions proposées

En ce qui concerne les autres réductions proposées, nous soutenons la prise de position de l'Union Suisse des Paysans dans son intégralité et renonçons à nous exprimer sur des points ou des demandes spécifiques.

Au nom des producteurs de lait et du secteur agricole suisse, nous vous saurions gré de bien vouloir tenir compte de nos arguments et de nos préoccupations et vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL

Peter Gfeller
Président

Albert Rösti
Directeur

